

Inscription aux Pass'club & Pass'natation dès le 7 septembre 2020

LE PASS'CLUB

Le Pass'club est une animation sportive proposée par la Ville de Mulhouse aux enfants de 5 à 10 ans (nés entre 2010 et 2015) pour leur permettre de découvrir et de s'initier à différentes disciplines sportives. Cette offre d'animation extra-scolaire, est proposée en partenariat avec les associations mulhousiennes afin de maintenir et de développer les filières de progression et de passerelle vers les clubs sportifs. Une trentaine de séances sont programmées tout au long de l'année scolaire, du lundi 28 septembre 2020 au samedi 19 juin 2021.

Au programme pour 2020/2021 : 21 Pass'clubs – 12 disciplines – 15 clubs partenaires

LE PASS'NATATION

L'éveil à l'eau est intégré dans le cadre des activités péri-éducatives dispensées dans les écoles, en lien avec l'aménagement des rythmes scolaires. Le Pass'natation est proposé à la piscine de l'illberg, du lundi au vendredi pendant les petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël), aux enfants nés entre 2010 et 2014 :

- vacances de la Toussaint : du 19 au 23 octobre 2020
- vacances d'Hiver : du 22 au 26 février 2021
- vacances de Printemps : du 26 au 30 avril 2021

3 créneaux horaires sont proposés 9h, 10h ou 11h.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Nouveauté !

Cette année, en plus de la permanence organisée au Palais des Sports, les inscriptions peuvent aussi se faire en ligne sur e-services.mulhouse-alsace.fr à **partir du 7 septembre** rubrique « activités sports et jeunesse ».

1. Accéder à la plateforme e-services.mulhouse-alsace.fr
2. Se connecter à son compte citoyen (adresse mail + mot de passe) ou le créer s'il n'existe pas
3. Aller dans la rubrique « Activités sports et jeunesse » et sélectionner l'activité souhaitée
4. Si cela n'a pas encore été réalisé, remplir le dossier unique d'inscription (valable toute l'année scolaire). Vous recevrez la confirmation de l'acceptation de votre dossier par mail
5. Procéder à l'inscription à l'activité souhaitée.

Pièces justificatives nécessaires :

- un justificatif du domicile mulhousien,
- l'attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile 2020/2021,
- le carnet de santé de l'enfant,
- les aides aux temps libres (bons CAF),
- le numéro de sécurité sociale du représentant légal,
- le quotient familial (attestation de la CAF),
- l'avis d'imposition 2019

Attention : aucune inscription ne sera prise en compte sans ces éléments.

Informations pratiques et inscriptions :

Direction Sport et Jeunesse Palais des Sports

16 boulevard Stoessel à Mulhouse

Accueil : 8h30 - 12h et 13h30 – 17h

Tél. : 03 89 33 79 23

ou sur : www.mulhouse.fr

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46